

COUR DE JUSTICE DE SKIKDA

Célébration de la Journée internationale de la femme sur fond de dispositions juridiques

La cour de justice de Skikda a organisé, mardi dernier, dans la salle des conférences du nouveau palais de justice, une conférence portant sur le thème "Le code de la famille", animée par Ourida Hadad, représentante du ministère de la Justice.

Ont pris part à cette rencontre outre le procureur général, le président de la cour et une juge, quelques représentants du mouvement civil, le personnel psychopédagogique de la DAS et quelques étudiants en droit. Intervenant dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, cette initiative a permis de brosser un tableau succinct des différentes dispositions du code de la famille et de relancer le vieux débat, non éculé, du rôle de la femme dans la société dans le cadre de la promotion de l'égalité entre les deux sexes et à la lumière des considérations religieuses, des textes de loi et des réformes engagées dans le souci de se mettre au diapason des mutations mondiales.

L'intervenante a mis en relief les actions entamées par le secteur de la justice, avec le concours d'organismes nationaux et internationaux, UNFA, Unicef et Cnud, dans le but de revoir le statut de la femme dans son environnement socio-



professionnel et conjugal.

Elle a également souligné que le code de la famille s'accorde globalement avec les préceptes de la "charia islamique" et la difficulté de son application aurait pour cause le diktat des mentalités. Et rien d'autre.

La représentante du ministère axera, notamment, son discours sur le rôle prédominant du juge des mineurs dans le traitement des affaires y afférentes à sa mission, un droit de regard lui est permis aussi sur tout ce qui nuit à l'enfant. Ce regard

se justifie par le port de la double casquette : il est en même temps magistrat et éducateur.

Différentes préoccupations ont été aussi soulevées par les présents et se sont articulées autour de la révision du traitement de la femme divorcée et des enfants assistés, du phénomène de la polygamie et de l'abus qu'en a fait l'homme ainsi que la situation socioprofessionnelle de quelques vieilles laissées à l'abandon.

Une proposition a été même formulée dans la salle concernant la situa-

tion de la femme mariée qui dispose d'un emploi. L'intervenant a émis le vœu que soit pris en considération le fait que conjointement à la mission divine dévolue à la femme, élever les enfants, celle professionnelle a des répercussions néfastes sur sa santé.

D'où l'idée d'un assouplissement dans les horaires professionnels, lui permettant de mieux aménager son quotidien pour son bien-être. "C'est une très bonne question", remarqua Ourida Hadad.

Zaïd Zoheïr

SETIF

Taxiphone et lieu de débauche

Coincitant avec la vaste campagne déclenchée par les services de la commune de Sétif, en collaboration avec les différents services de sécurité, en vue d'assainir la ville et de mettre fin au commerce informel et aux agissements contraires aux mœurs, les services de la police judiciaire de la Sûreté de Sétif ont interpellé une vieille dame possédant un taxiphone à la cité des 1014-Logements, dans lequel elle avait aménagé l'arrière-boutique, avec l'aide de son propre fils, en un lieu de débauche.

Le procédé étant très simple. La vieille dame louait l'arrière-boutique à des couples illégitimes

pour passer des moments de plaisir intense et proposait aux habitués des filles de tous âges, y compris des mineures, sous l'œil vigilant du fils qui faisait le guet. Agissant sur plainte, les éléments de la police

judiciaire ont investi, samedi dernier, le local et ont réussi à appréhender un couple en plein ébat. Présentés au parquet, la vieille dame, son fils ainsi que la jeune fille ont été placés sous mandat de

dépôt par le magistrat instructeur.

Quant à la quatrième personne, elle sera laissée en liberté provisoire en attendant la fin de l'instruction.

I. S.

TEBESSA

Les fils des moudjahidine montent au créneau

L'Organisation nationale des fils de moudjahidine, à travers son bureau à Tébessa, ne cesse de dénoncer son désarroi, sa colère et son mécontentement.

En effet, dans une lettre adressée à notre rédaction, les

fils des moudjahidine dénoncent énergiquement le dysfonctionnement de leur organisation dont le secrétaire général n'est autre qu'un commis de l'Etat, dont la représentativité est incompatible, quant à une prise en charge efficiente et cohérente

de leurs soucis et problèmes. Livrés à eux-mêmes, marginalisés, exclus et privés de leurs droits les plus élémentaires, ils interpellent le ministère de tutelle à s'impliquer davantage afin de préserver leurs droits et améliorer leurs

conditions de vie précaires à travers les objectifs tracés. Le bureau de leur organisation étant constamment fermé, toute perspective de communication est entravée et c'est le purgatoire pour cette couche vulnérable.

Saädallah Djamel

HOPITAL DE BORDJ-BOU-ARRERIDJ

Le grand saut

Depuis l'installation du directeur, M. Kaci, il y a de cela une année, l'hôpital de Bordj-Bou-Arreridj a fait un grand saut. Il est apprécié aussi bien sur le plan de son fonctionnement administratif que sur la qualité des prestations, des soins et de l'accueil.

Faut-il rappeler que les structures de soins appartiennent aux usagers et le directeur M. Kaci semble s'inscrire dans cette logique.

En effet, plusieurs équipements médicaux, allant de la pédiatrie au bloc opératoire en passant par d'autres spécialités de l'ordre de plusieurs millions de dinars, qui étaient auparavant délaissés et non fonctionnels, et qui sanctionnaient gravement les malades, ont été remis en bon état de fonctionnement et mis à la disposition des chefs de service au seul profit des patients de la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj, où près de 37 médecins spécialistes toutes disciplines confondues occupent l'espace sanitaire. Les malades de la wilaya de BBA n'auront donc plus à être transférés vers les CHU de Sétif, Constantine ou Alger, hormis pour les lourdes pathologies.

M. Kaci semble être déterminé à réussir les missions qui lui sont confiées pour apporter une satisfaction permanente aux usagers de l'hôpital. Conscient que dans la vie des citoyens le symbole institutionnel qui sert de référence reste l'hôpital, qui crée du sens entre population et secteur sanitaire comme maladie et soins, souffrance et compassion, asile et rejet, dévouement et savoir, etc. En outre la lutte contre les infections nosocomiales fait également partie du programme de travail de du directeur, ce dernier affirme qu'une bonne qualité de soins déterminera la relation patient-médecin et, de façon générale, la confiance des usagers de l'hôpital.

En effet, si la santé occupe une place déterminante dans la société, l'hôpital doit apporter des réponses. A ce titre, il faut améliorer l'information, la prévention, l'orientation et l'accompagnement des patients. Cela permettra à ces derniers de s'orienter dans le système de santé dans la mesure où la qualité de soins n'est pas la même d'un hôpital à un autre ou d'une région à une autre. Des efforts ont été entrepris dans ce sens depuis une année, reste à savoir si cette bonne gouvernance médicale sera pérenne.

Layachi Salah-Eddine